Les 10 fondamentaux de l'accompagnement chez Vincent de Paul

L'accompagnement vise à favoriser l'autonomie, le respect, la participation et le pouvoir d'agir de chacun dans une relation fondée sur la dignité, la confiance et la réciprocité.

1. Un accueil inconditionnel et sans jugement

Nous accueillons chaque personne avec bienveillance, quels que soient son histoire, ses difficultés ou son parcours de vie. Nous reconnaissons que les processus de changement et de relèvement nécessitent du temps, de la patience et du respect du rythme de chacun.

> ♥ *Nous reconnaissons que chaque personne est porteuse de dignité, de ressources et d'une capacité à évoluer. Notre accueil reste exempt de jugement, quelles que soient les apparences, les circonstances ou les difficulté s rencontrées, tout en s'inscrivant dans un cadre clair, garant de la sécurité et du respect de chacun.*

2. Le respect de la confidentialité

Nous garantissons la confidentialité des échanges, condition essentielle à l'établissement d'une relation de confiance, de respect et de sécurité.

> ♥ *Nous nous engageons à préserver en interne et à l'externe les informations et les récits partagés dans le cadre de nos accompagnements. Nous veillons à ce que ces informations soient partagées uniquement lorsque cela est nécessaire à l'accompagnement, dans le respect de la vie privée et avec la prudence requise.*

3. Le respect de la dignité dans les choix d'aide

Nous respectons les choix des personnes concernant les formes d'aide matérielle ou de soutien qui leur sont proposées, en reconnaissant leur droit à l'autodétermination et à la dignité.

> ♥ *Chaque fois que cela est possible, nous privilégions des formes d'aide qui permettent aux personnes de choisir selon leurs besoins et leurs préférences. Il n'y a aucune obligation pour les personnes à recevoir ce que nous proposons.*

4. Une relation d'entraide et d'émancipation

Nous considérons l'accompagnement comme une relation réciproque d'entraide favorisant l'autonomie et le développement du pouvoir d'agir, et non comme une relation d'assistanat : les actions sont construites avec les personnes plutôt que pour et les solutions d'insertion respectueuses de leurs choix.

> ♥ *Nous évitons toute posture qui induit une relation de dépendance ou de réduction des personnes à être uniquement receveuses d'aides. Les personnes accueillies nous aident également en nous connectant à des actes de solidarité et à ce qu'il y a de meilleur en nous.*

5. La participation et le pouvoir d'agir

Nous nous appuyons sur les forces, les compétences et l'expérience des personnes accueillies en favorisant leur participation active, elles sont partenaires d'une co-construction :

- Nous les consultons afin d'améliorer et d'adapter nos services.
- Nous les associons à la conception et à l'organisation d'activités, d'événements ou de projets.
- Nous leur offrons la possibilité de rejoindre l'équipe des bénévoles ou de contribuer à la vie de l'association selon leurs souhaits et leurs capacités.

> ♥ *En envisageant les forces et non pas les manques des personnes, nous pouvons activer leur pouvoir d'agir, un levier efficace pour développer une meilleure image de soi, une confiance en soi, un renforcement de capacités.*

6. La reconnaissance des savoirs de l'expérience

Nous reconnaissons la valeur du savoir issu du vécu et de l'expérience personnelle. Celui-ci est complémentaire aux savoirs professionnels, académiques et techniques, et mérite une égale considération.

> ♥ *Chaque personne est porteuse d'un savoir et de compétences issus de son propre vécu. Nous pouvons favoriser la valorisation de ces ressources.*

7. Le soutien au rétablissement et à la résilience

Nous reconnaissons que le rétablissement repose sur une relation respectueuse et chaleureuse de même que sur :

- L'espoir et la confiance dans les capacités de la personne
- Le développement du pouvoir d'agir
- La liberté de chacun de s'engager dans un parcours de résilience et de changement.

> ♥ *Nos associations sont de puissants outils d'accompagnement vers une résilience via une posture de bénévoles en action sociale alignée sur les besoins d'écoute, de valorisation et d'inclusion des personnes accueillies.*

8. La lutte contre la stigmatisation

Nous contribuons à identifier et à déconstruire les mécanismes sociaux de stigmatisation qui peuvent engendrer exclusion, auto-stigmatisation, culpabilité, honte ou perte d'estime de soi. Nous aidons à développer un regard positif des personnes sur elles-mêmes.

> ♥ *En reconnaissant qu'un manque de mesures structurelles pour lutter contre la pauvreté génère des inégalités sur les trajectoires de vie, nous pouvons agir pour déculpabiliser des personnes et ouvrir une porte pour leur redonner un pouvoir sur leur vie.*

9. La reconnaissance de la pair-aidance

Nous reconnaissons la pair-aidance - ressource de vie qui devient source pour accompagner - comme une pratique d'accompagnement pouvant enrichir l'action de l'équipe lorsqu'elle est soutenue et encadrée :

- Elle privilégie l'écoute avec une empathie juste, respectueuse des limites de chacun, la présence et la qualité de la relation avant la recherche de solutions.
- Elle n'impose pas d'expérience personnelle comme modèle à suivre.
- Elle considère le partage d'expérience comme une ressource proposée librement, sans obligation.

> ♥ *Le partage d'une expérience de vie dont nous avons tiré des apprentissages avec du recul, peut devenir une ressource pour accompagner, créer du lien et soutenir l'espoir.*

10. La réflexion éthique sur nos pratiques

Nous nous engageons à questionner régulièrement nos pratiques, nos attitudes et nos représentations, afin d'identifier toute forme de stigmatisation ou de jugement, même involontaire, et de rester fidèles à nos valeurs de respect, d'ouverture et d'inclusion.

> ♥ *Juger et catégoriser est humain. Prendre du recul permet d'ajuster notre comportement pour envisager la singularité de chacun et de chaque situation avec davantage d'ouverture et de justesse.*